



ASSOCIATION de SCIENCE RÉGIONALE De LANGUE FRANÇAISE

Compte-rendu de la réunion du Bureau du 27 novembre 2015

Participants (par skype) :

Lise Bourdeau-Lepage, LourdesDiaz Olvera, Michel Dimou, Bruno Jean, Fabienne Leloup.

REMARQUE

Le compte-rendu du dernier bureau (5 octobre) devrait être transmis par Michel, vu que Fabienne n'y participait pas.

BREVES

Il y a quelques problèmes avec la mailing list et certains mails qui n'arrivent pas convenablement, des vérifications seront faites via Catherine Joffres (webmaster) et Lise.

ASRDLF2016

Le site internet du colloque permettra de payer l'adhésion à l'association et l'inscription au colloque au même temps, comme cela a été fait lors des deux derniers colloques. Une convention sera signée pour le reversement après le colloque des cotisations à l'Asrdlf.

Le nombre de sessions proposées est important et ouvre la problématique proposée. Plus de 25 sessions spéciales ont ainsi été proposées ; un arbitrage devra être fait par les organisateurs. Les sujets sont très intéressants et innovants.

Une des sessions spéciales est proche d'une session ordinaire : on pourrait proposer une co-organisation ou au moins d'être attentif pour ne pas les mettre dans des horaires conflictuels.

Il est important d'éviter qu'il n'y ait des sessions trop pointues qui ne regrouperaient que les communicants et les organisateurs.

Le site va être ouvert d'ici 8 jours. Le lien sera transmis par Lise à Catherine Joffres, qui pourra créer la page « colloque 2016 » dans le site de l'association.

Sur un plan financier, les organisateurs ont obtenu d'autres subventions (par exemple, du Ministère des affaires municipales et occupation du territoire).

Le prix du meilleur papier du jeune chercheur sera institutionnalisé : il est proposé qu'un ou deux membres du comité scientifique du colloque et des membres d'un comité permanent se réunissent. Cette institutionnalisation stabilise cette innovation, elle permet

d'attirer du public jeune. Le comité permanent serait établi pour trois ans. On pourrait prévoir que ce meilleur papier soit publié.

Michel va établir un cahier de charges précis pour la présidence et l'organisation de ce comité.

DOCTORALES

Le Conseil d'Administration aura lieu le vendredi 19/2 de 14 à 16h, à l'issue des doctorales.

L'ordre du jour du CA sera le suivant :

- Prix Aydalot : confirmation des membres du jury
- Le comité du prix jeune chercheur pour pérenniser ce prix
- Association Française de Sciences Economiques : l'organisation conjointe, lors des colloques annuels, d'un atelier de l'AFSE à l'ASRDLF, et inversement, avec un cahier de charges précis. Il sera question également de nommer le correspondant ASRDLF.

Des propositions de composition pour les tables rondes sont discutées en fonction des nouveaux membres des sections CNU après les élections.

Du fait de l'indisponibilité de Michel, Lise en tant que vice-présidente, inaugurera le 17/2. Il est prévu une table ronde avec des porte-parole de Suisse/ Belgique/ Canada pour exposer : Comment le parcours doctoral va permettre une carrière académique ? Quel type de thèses, quels à-côtés ? D'autres questions pourront être traitées également : les publications, les éléments nécessaires pour les dossiers de candidatures (CNU, postes, ...), les post-doc, les séjours à l'étranger...

PRIX AYDALOT

La composition du jury n'est pas encore arrêtée : Dominique Mignot et Lise en font partie, la composition sera proposée par Dominique et confirmée au CA de février

FINANCES

Montpellier a déjà reversé le montant des inscriptions (même si il n'a pas encore transmis la liste précise des inscrits et donc des nouveaux membres de l'association).

L'université de Belfort a payé le reliquat (ASRDLF 2012).

Il est décidé le transfert du montant reversé par les organisateurs du colloque de Montpellier vers le compte d'épargne..

Au début de 2016, il faudra payer la cotisation à la RSAI (au plus tard pour mars), mais pour cela il faut disposer de la liste des participants au colloque de Montpellier. Michel a déjà contacté les organisateurs pour redemander la liste, mais il n'a toujours pas eu de réponse. Il les contactera à nouveau.

Il faudra faire attention aux doubles inscriptions (une sur le site et une via le colloque), c'est le cas d'au moins deux boursières de l'association. L'inscription de trop leur sera bien sûr remboursée.

Notons que la bourse de l'ASRDLF aux jeunes chercheurs s'élève à 400 max par personne. Au vu de la saine situation financière de l'association, Lourdes propose – et le bureau accepte – qu'exceptionnellement cette année on rembourse plus à deux boursières qui ont engagé de frais bien supérieurs à ce montant. Il est ainsi accepté d'accorder un appui de 600 euros pour une doctorante au Caire (Egypte) et de 500 euros pour une autre boursière.

PROCHAIN BUREAU

À partir du 18 janvier (rappel : le décalage de 6h avec le Canada).